



# Guide de la rentrée

---

2020 - 2021

Parents, enfants, toute l'information pratique

4 - 5	La petite enfance
6 - 9	Les temps périscolaires et extrascolaires
10 - 11	Jeunesse
12	Tarifcation
13	Des idées d'activités
14 - 15	Vos interlocuteurs

Guide de la rentrée 2020 | 2021

Directeur de la publication : Catherine Delprat

Création, rédaction, illustration & mise en page,  
le service communication :

Sabrina Koestel,  
François Lefebvre.

Photos : service communication & Istock

Impression : Imprimerie STIP

# Édito

## Bienvenue pour cette nouvelle rentrée scolaire !

Chers parents,

Le 16 mars dernier, le Président de la République annonçait la fermeture des établissements scolaires pour lutter contre la propagation de l'épidémie de coronavirus.

Immédiatement, toutes les écoles d'Écouen ont été désinfectées et l'école Paul Serre a pu accueillir les enfants des personnels soignants. À partir du 11 mai, l'école a pu recevoir des enfants d'autres personnels prioritaires. Puis la commune, pour faciliter le retour à l'emploi, a élargi les critères aux familles monoparentales sans solution de garde et à celles dont les obligations professionnelles ne permettaient plus le télétravail. Pour répondre correctement au protocole organisationnel et sanitaire, la mairie, en concertation avec l'Inspection de l'Éducation Nationale locale, les directions des écoles et les familles, a trouvé des solutions pour permettre la reprise en juin au sein de toutes les écoles.

L'enfance et l'éducation sont pour la municipalité une priorité. Plus que jamais, nous devons nous rappeler que l'enfance est le moment où tout commence très vite et où tout se décide durablement. Il appartient donc à la collectivité de mettre en place les meilleures conditions matérielles pour favoriser les apprentissages de nos enfants.

Les élus, les animateurs, les associations de parents d'élèves, les enseignants, le ministère

de l'Éducation Nationale vont veiller à ce que cette année scolaire se déroule dans les meilleures conditions sanitaires dont nous ne connaissons pas le cadre, à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Nous aurons à cœur d'aménager, d'améliorer ce qui doit l'être. Nous pouvons vous annoncer dès à présent, la création, à la rentrée, du self-service à l'école Foch. Un mode de restauration qui favorise l'autonomie des enfants et permet la distanciation physique.

Ainsi, toutes les écoles primaires d'Écouen seront équipées d'un self-service.

Nous abordons cette nouvelle rentrée avec optimisme. Pour vous organiser au mieux, à chaque rentrée des classes, est édité ce guide de la rentrée scolaire qui contient toutes les informations nécessaires à l'accompagnement de vos enfants durant l'année. Un accompagnement qui démarre dès le plus jeune âge en proposant notamment des activités ludiques à la halte-garderie et se poursuit dès l'entrée en maternelle avec de nombreuses activités péri et extrascolaires. Pour l'équipe municipale, c'est tout simplement une question de responsabilité. Il s'agit d'apporter les meilleures réponses aux questions d'avenir qui touchent les petits Écouennais et évidemment, leurs parents. Je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée ! Avec tout mon dévouement.

**Frédérique Thon**

Maire-adjoint,

chargée des politiques éducatives.



# LA PETITE ENFANCE

## **Le relais d'assistantes maternelles**

Véritable lieu de conseil et de soutien, le relais d'assistantes maternelles (RAM) accompagne et oriente au quotidien les parents et les assistantes maternelles. Le RAM propose des temps d'échange destinés aux professionnelles pour continuer d'améliorer la qualité de l'accueil et les activités d'éveil pour les enfants. C'est aussi un lieu de rencontres individuelles entre les parents et les assistantes maternelles.

### **Renseignements :**

**Centre culturel Simone Signoret  
14, avenue du Maréchal Foch  
Mélaine Lobreau**

**01 39 92 25 97 - [ram@ecouen.fr](mailto:ram@ecouen.fr)**

**Ouvert, sur rendez-vous :**

**lundi de 8 h à 18 h**

**mardi de 8 h 15 à 17 h 45**

**mercredi de 12 h à 16 h**

**jeudi de 8 h 15 à 16 h 45**

**vendredi de 8 h 15 à 12 h 15**

(Fermeture de 12 h 30 à 13 h 30)



## Lieu d'accueil enfants - parents

Espace d'accueil gratuit et libre d'accès aux parents et enfants de 0 à 4 ans, le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) peut accueillir au maximum 20 enfants et 15 adultes par séance. Ateliers, jeux et échanges sont proposés aux petits pour mieux les préparer à la rentrée en maternelle.

### Renseignements :

**Centre culturel Simone Signoret**  
**14, avenue du Maréchal Foch**  
**Méline Lobreau**  
**01 39 92 25 97 - laep@ecouen.fr**  
**Ouvert : tous les mercredis**  
**(sauf vacances scolaires)**  
**de 8 h à 11 h 30**

## Multi - accueil « Les p'tits lutins »

La structure accueille 25 enfants par jour, de 2 mois et demi à 4 ans, en journée complète (accueil type crèche) ou en demi-journée (accueil type halte-jeux). En journée complète, le repas du midi est fourni par les parents. La commune prend en charge les couches, les produits de soin, le lait infantile jusqu'au premier anniversaire de l'enfant et les goûters (sauf contrainte particulière). Les enfants sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire de professionnels qui les accompagne au quotidien et veille à leur bien-être, tout en proposant des activités ludiques et éducatives dans un environnement adapté, sécurisant et chaleureux.

### Renseignements :

**Centre culturel Simone Signoret**  
**14, avenue du Maréchal Foch**  
**Virginie Gillet 01 34 19 62 73**  
**multiaccueil@ecouen.fr**  
**Ouvert : tous les jours**  
**(sauf le mercredi) de 8 h à 18 h 30**

# LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

	Lieu d'accueil	Horaires	Réservation	Tarifs
Accueil du matin		de 7 h à 8 h 30		horaires au 1/4 d'heure
Accueil du soir	Dans l'école de référence	Maternel et élémentaire de 16 h 30 à 19 h. Élémentaire (après études) de 18 h à 19 h.	Réservation via portail famille soit directement en mairie.	Horaires au 1/4 d'heure
Restauration		de 11 h 30 à 13 h 30		
Ateliers de la pause méridienne		Pendant la pause déjeuner	Fiche d'inscription remise aux enfants après la rentrée	
Étude surveillée			de 16 h 30 à 18 h	
Accueil mercredi loisirs (3/14 ans)	Accueil Paul Serre élémentaire Accueil Jules Verne maternel	de 7 h à 19 h (plage horaire fixe de 9 h à 17 h)	Réservation via portail famille soit directement en mairie.	Horaires au 1/4 d'heure
Accueil vacances (3/10 ans)	Accueil Jules Verne	de 7 h à 19 h (plage horaire fixe de 9 h à 17 h)		
CAP-J (10/14 ans)	Centre culturel Simone Signoret	de 8 h 30 à 19 h		



## Accueil du matin

Adapté aux contraintes horaires des parents, ce service pédagogique respecte la phase de réveil de l'enfant et lui permet de se préparer avant d'entrer en classe dans une atmosphère paisible et sereine.

## Les ateliers de la pause méridienne

Les ateliers éducatifs et ludiques proposés pendant la pause déjeuner sont encadrés par des animateurs ou des intervenants spécialisés. Ils sont réservés aux enfants fréquentant la restauration scolaire et sont soumis à inscription et autorisation parentale. Entre sport, théâtre et activités manuelles, le programme de ces activités est à votre disposition dans chaque école.

## Accueil du soir

**Pour les élèves de maternelle, le goûter est offert par la Ville. Les parents doivent le fournir pour les enfants d'élémentaire (goûter entre 16 h 30 et 17 h).** Des activités adaptées aux différentes tranches d'âge sont ensuite proposées aux enfants.

## Étude surveillée

Proposée dans toutes les écoles élémentaires, l'étude permet aux enfants de faire leurs devoirs, sous la surveillance d'un adulte. Pour ne pas perturber son bon déroulement, la présence de l'enfant est obligatoire sur toute la durée de la séance (17 h à 18 h). Durant ces temps, la Ville assure un encadrement de qualité, par groupe de 12 enfants maximum.

## Réservations

Les inscriptions se font via le portail famille soit directement en mairie. Au plus tard le jeudi qui précède la semaine pour le périscolaire + le mercredi et 3 semaines avant le 1<sup>er</sup> jour des vacances pour l'ALSH. Accessible sur le site [ecouen.fr](http://ecouen.fr). Les codes utilisateur et le mot de passe sont envoyés par email lors de la première connexion.



# LES TEMPS EXTRASCO

## L'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

L'accueil de loisirs prend en charge les enfants de 3 à 14 ans pendant les vacances scolaires avec un accueil spécifique pour ceux âgés entre 10 et 14 ans. Encadrés par des animateurs diplômés et/ou expérimentés, ils bénéficient d'activités et de sorties variées visant à favoriser leur épanouissement et leur autonomie tout en s'amusant. Des mini-séjours sont organisés pour les enfants aux vacances de février et pendant l'été. Les programmes et des dates de séjours sont disponibles sur [ecouen.fr](http://ecouen.fr).

## L'accueil de loisirs

### CAP J (10 - 14 ans)

Cet espace permet aux pré-adolescents d'effectuer une transition entre l'école primaire et le collège. L'occasion pour les plus jeunes de rencontrer leurs futurs camarades de collège, dans un environnement encadré par des animateurs. Tous les mercredis et pendant les vacances

scolaires, vos enfants pourront se rendre au Cap J pour laisser libre cours à leur imagination et gagner en autonomie. Ici, ils proposeront des idées d'activités, de sorties et participeront au montage des projets.

## Les séjours

Chaque année, enfants et jeunes partent en vacances grâce aux séjours organisés par la Ville d'Écouen. Par la diversité de l'offre, la qualité des contenus pédagogiques et ludiques, ils offrent aux jeunes Écouennais des occasions d'épanouissement, de découvertes, de développement de l'autonomie et de vivre ensemble. Nous avons particulièrement à cœur de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des enfants et adolescents.



\*Selon les prescriptions médicales, un panier repas doit être fourni par la famille.



# OLAIRES



## **Restauration scolaire**

Les denrées sont livrées par un prestataire extérieur et cuisinées sur place par les agents du service de restauration scolaire.

Les menus sont élaborés en collaboration avec une diététicienne. Ce fonctionnement garantit des repas de qualité dans le respect des normes d'hygiène alimentaire. De plus, une « commission repas » composée d'élus, de représentants du prestataire, de parents d'élèves et de personnel municipal en relation avec les enfants se réunit régulièrement pour donner un avis sur la composition des repas.

En cas d'allergie alimentaire et pour bénéficier de la mise en place d'un PAI (projet d'accueil individualisé), vous devez impérativement contacter la directrice de l'école de votre enfant.

La Ville ne fournit pas de repas de substitution sauf pour les enfants qui ne mangent pas de viande de porc. Dans ce cas, vous devez préciser sur la fiche sanitaire de liaison que votre enfant suit un régime alimentaire particulier. Aucun régime alimentaire ne donne lieu à une réduction tarifaire.



# JEUNESSE

Vous avez entre 15 et 25 ans et la tête pleine d'idées ? Le service jeunesse vous propose un lieu d'information ouvert à tous pour vous accompagner, répondre à vos questions liées à l'emploi, au scolaire, au logement et sur vos projets personnels.

## **L'Espace Jeunes**

Ouvert aux 15 à 17 ans, vous y trouverez une écoute attentive pour vos démarches personnelles, scolaires et l'organisation de vos temps de loisirs. Une équipe pédagogique est présente quotidiennement et vous accompagne dans l'élaboration de proposition de séjours, d'activités et de projets culturels, humanitaires ou sportifs. Situé au rez-de-chaussée de la maison des associations, cet espace se veut un lieu d'échanges et de rencontres pour les jeunes de la Ville.

### **Renseignements :**

**Maison des associations**

**21, rue du Four Gaudon**

**Marie-Alex Hatchi**

**Stéphane Coma**

**01 39 94 49 88**

**Ouvert :**

**lundi au vendredi**

**(hors vacances scolaires) de 15 h à 19 h**

**lundi au vendredi**

**(périodes de vacances scolaires)**

**de 14 h à 19 h**

## **L'Espace Jeunes adultes**

Cet espace reçoit des jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans au rez-de-chaussée de la maison des associations. Recherche d'emploi, rédaction d'un CV, démarches administratives, demande de stage... L'équipe pédagogique encadre ce lieu d'accueil et leur permet de bénéficier d'un soutien dans leurs démarches personnelles et professionnelles, tout au long de l'année.

### **Renseignements :**

**Maison des associations**

**21, rue du Four Gaudon**

**Stéphane Coma 01 39 94 49 88**

**Horaires : de 20 h à 22 h**

**du lundi au vendredi**



## Ateliers de partage

Des ateliers de partage sont proposés un jeudi par mois à la maison des associations. Bien que portés par le service jeunesse, les ateliers de partage sont ouverts à tous. Vous pouvez donc vous y rendre en famille afin d'apprendre une technique ou en transmettre une. L'occasion pour certains de perfectionner leurs talents culinaires ou apprendre la couture. Pensée en partenariat avec les Écouennais, la programmation des activités est accessible via le site Internet de la ville.

Pour l'enrichir vous pouvez prendre contact avec Stéphane Coma au 01 39 94 49 88 et ainsi faire part de vos idées ou partager avec le plus grand nombre votre talent.

**Espace jeune : 01 39 94 49 88**

## Ateliers théâtre

Pour l'année 2020/2021, l'atelier théâtre sera proposé aux 13 - 17 ans, lors des vacances scolaires. L'atelier se décompose en une partie de théâtre et une autre d'écriture à partir d'improvisations, la première semaine. La deuxième semaine sera dédiée aux techniques vidéo et son.

## Les bourses communales

Pour accompagner les jeunes vers l'autonomie, la Ville propose deux types de bourses. En contrepartie d'actions citoyennes, les jeunes perçoivent une aide financière destinée à l'obtention du permis de conduire ou du BAFA.

### *Permis de conduire*

Aujourd'hui, le permis est un atout quasiment indispensable pour réussir sa formation et décrocher un emploi. Très onéreux, c'est un coût souvent trop lourd à supporter pour les familles et les jeunes.

### *BAFA*

Le BAFA est un diplôme reconnu qui permet aussi d'accéder à l'emploi. Souvent, c'est un tremplin dans le monde de l'animation ou un moyen pour les étudiants de travailler durant les vacances scolaires.

Pour bénéficier d'un de ces dispositifs, vous devez :

- avoir entre 16 ans (17 pour le permis de conduire) et 25 ans
- résider à Écouen
- avoir un projet structuré
- participer à des actions citoyennes.

Les dossiers de candidature sont disponibles à l'espace jeunes et en mairie au service jeunesse.

# TARIFICATION

## Un taux de subvention personnalisé (TSI)

Il prend en compte les salaires, pensions, revenus fonciers, prestations sociales et la composition de la famille. Votre taux de subvention est ainsi totalement personnalisé et l'effort collectif réparti.



## Dès la rentrée scolaire 2020 - 2021

Prestation	tarif minimum	tarif maximum	tarif extérieur
Accueil matin/soir à l'heure	0,52 €	2,10 €	2,62 €
Pause méridienne (repas + pause)	1,50 €	6 €	7,50 €
Pause méridienne PAI*	0,79 €	3,14 €	3,93 €
Études surveillées (1 h 30)	0,67 €	2,67 €	3,33 €
Accueil de loisirs hors repas par heure	0,52 €	2,10 €	2,62 €

\* Projet d'accueil individualisé

## Comment le calculer ?

Vous voulez connaître votre taux de subvention personnalisé ?  
Rendez-vous sur [ecouen.fr](http://ecouen.fr), rubrique services en ligne, calcul du quotient.

# DES IDÉES D'ACTIVITÉS

## Éveiller la curiosité

*Le château et ses alentours*

Rénové au XVI<sup>e</sup> siècle, le petit donjon de la famille de Montmorency devient une somptueuse demeure marquée par l'art de la Renaissance : le château d'Écouen, devenu musée national de la Renaissance. Des ateliers en famille sont proposés en fonction des âges et menés par des médiateurs spécialisés, conférenciers de la Réunion des Musées nationaux.

*Programme et horaires disponibles sur [ecouen.fr](http://ecouen.fr) ou dans le guide culturel.*

*Le parc et le domaine forestier*

Accédez à des vues uniques sur la Plaine de France. Baladez-vous à travers la forêt d'Écouen et reliez la gare au centre-ville.

*Le manoir des Tourelles*

Cette grande demeure héberge le Bureau d'information touristique, un salon de thé, des galeries d'expositions permanentes et temporaires. Une dizaine d'artistes exposent chaque année.

*La bibliothèque municipale André Malraux*

Parmi les 16 000 ouvrages que compte la structure, plus de la moitié est dédiée aux jeunes (du bébé aux plus de 14 ans). Bd, mangas et magazines complètent cette large gamme. Pour les adultes, près de 8000 publications sont disponibles dont des magazines à feuilleter sur place ou à emporter.

Un mercredi par mois à 16 h, l'Heure du conte est le rendez-vous incontournable. Laissez-vous porter par les histoires des conteurs. Dès 3 ans. Entrée libre.

*Informations et horaires sur [ecouen.fr](http://ecouen.fr)*

*Les goûters-théâtre du Théâtre de la vallée*

Le Théâtre de la vallée vous propose des rendez-vous dominicaux à savourer en famille. Au programme : spectacles du Piccolo théâtre et goûter.

## Être bien

### dans ses baskets

*Le foot en salle*

Cette activité prisée des amateurs du ballon rond est proposée tous les jeudis soirs de 20 h à 22 h durant les périodes scolaires et chaque 1<sup>re</sup> semaine de vacances scolaires de 18 h à 21 h au gymnase Lemaire.

*Les rencontres inter-écoles*

Organisées dans le cadre du temps périscolaire et en collaboration avec les enseignants, les rencontres inter-écoles réunissent les enfants de la ville. Plusieurs activités sont proposées soit aux maternels soit aux élémentaires.

*L'été des sports*

La découverte de sports en été ! Les enfants peuvent observer, découvrir et pratiquer un sport collectif ou individuel.

Plus d'idées dans le guide culturel et sur [ecouen.fr](http://ecouen.fr)

# VOS INTERLOCUTEURS

## Les services municipaux

*Directeur des services éducation, enfance, jeunesse, sport & petite enfance*

**Kader Kadiri**

Tél. : 01 39 33 09 00

*Directeur adjoint*

**David Kronn**

Tél. : 01 39 33 09 00

*Responsable de la restauration scolaire*

**Gisèle Hartmann**

*Secrétaire scolaire enfance*

**Isabelle Leroy**

**Suzy Dufaye**

Tél. : 01 39 33 09 00

*Service jeunesse & sport*

**Marie-Alex Hatchi** (sport)

**Stéphane Coma** (jeunesse)

Tél. : 01 39 94 49 88

01 39 33 09 00

*Espace jeunes*

Tél. : 01 39 94 49 88

*Accueil de loisirs*

Directrice : **Isabelle Leroy**

23, rue du Four Gaudon

Tél. : 01 39 33 09 00

*Multi-accueil « Les P'tits Lutins »*

Responsable : **Virginie Gillet**

Tél. : 01 34 19 62 73

multiaccueil@ecouen.fr

*Relais assistantes maternelles*

Responsable : **Méline Lobreau**

Tél. : 01 39 92 25 97

ram@ecouen.fr

*Lieu d'accueil enfant / parent*

Responsable : **Méline Lobreau**

Tél. : 01 34 19 62 73

laep@ecouen.fr

## Les élus concernés

*Adjointe au maire*

Chargée des politiques éducatives

**Frédérique Thon**

*Adjoint au maire*

Chargé de la jeunesse et des sports

**Eric Malle**

## Les structures scolaires

*École Raoul Riet*

Directrice : **Mme Dumont**

18, rue Auguste Schenck

Tél. : 01 34 29 11 73

*École Foch*

Directrice : **Mme Véla**

12, avenue du Maréchal Foch

Tél. : 01 34 29 11 91

*École Jules Verne*

Directrice : **Mme Bonnevin**

23, rue du Four Gaudon

Tél. + fax : 01 39 33 51 61

*École Paul Serre (élémentaire)*

Directrice : **Mme Penhouet**

16, avenue du Connétable

Tél. : 01 39 90 03 78

*École Paul Serre (maternelle)*

Directrice : **Mme Perroy**

16, avenue du Connétable

Tél. : 01 34 19 82 78

*Collège Jean Bullant*

Directrice : **Mme Hautefeuille**

16, avenue du Maréchal Foch

Tél. : 01 34 04 19 80

*École et collège privés*

*Sainte Thérèse*

5, rue de Paris

Tél. : 01 34 04 14 00

*Inspection départementale*

avenue du Maréchal Foch

Tél. : 01 30 83 50 55

## Vos interlocuteurs périscolaires dans les écoles

*École Foch*

**Angela Dicara**

Tél. : 06 74 59 70 69

*École Jules Verne*

**Laura Le Guen**

Tél. : 06 74 64 35 66

*École Raoul Riet*

**Boris Maquet**

Tél. : 06 20 47 05 96

*École Paul Serre (élémentaire)*

**Loïc Chignard**

Tél. : 06 74 50 47 64

*École Paul Serre (maternelle)*

**Kelly Sanctussy**

Tél. : 06 74 49 61 44



Votre portail famille sur [ecouen.fr](http://ecouen.fr)

